

il faut alors se servir de la lanterne à chambre noire; l'exposition proprement dite, cependant, doit être faite à la lumière du jour.

Après avoir mis le négatif, face en haut, dans le châssis-presse vous y placez la plaque destinée à reproduire la vue pour la lanterne, la face en bas, en contact avec le négatif, recouvrant d'un masque de papier noir toute la partie du négatif que vous ne voulez pas reproduire sur la vue. Remarquez que toutes les vues devant passer horizontalement dans votre lanterne, aucune ne doit être faite verticalement sur la plaque.

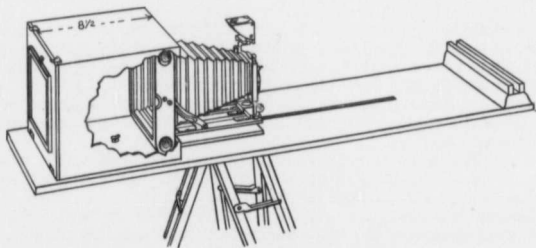
Ayant ajusté votre plaque au négatif d'une manière satisfaisante, mettez en place le dos du châssis-presse et assurez-vous avant de faire l'exposition que toutes les vues qui ne doivent pas être exposées soient bien couvertes dans leur boîte. L'exposition doit avoir lieu par une lumière artificielle telle que lampe à pétrole, gaz ou électricité. Pour que l'illumination soit uniforme, placez le châssis à une distance d'environ douze pouces de la lumière.

La durée de l'exposition variera naturellement suivant la densité du négatif et l'intensité de la lumière, et comme les diverses marques de plaques pour vues de lanternes diffèrent en rapidité de reproduction, il sera nécessaire de faire une exposition d'essai.

Pour cet essai servez-vous d'une lampe à gaz Welsbach; choisissez un négatif de densité moyenne; couvrez-en la moitié; faites une exposition de six secondes; découvrez la partie couverte et faites une seconde exposition de six secondes; vous aurez alors une moitié de la plaque ayant été exposée pendant douze secondes et l'autre moitié pendant six secondes. Maintenant, développez, fixez et lavez comme une plaque sèche en suivant la formule indiquée par le fabricant de la plaque que vous employez, puis du résultat de cet essai déterminez le temps d'exposition nécessaire pour bien réussir.

Vues par réduction :

En faisant des vues par réduction, le négatif en entier ou en partie peut être reproduit sur la vue, car l'image négative est projetée sur la plaque d'une manière identique à celle dont on se sert pour faire les agrandissements.



Kodak servant à la production des vues à lanternes.

La gravure ci-contre indique comment tout kodak (à l'exception des numéros 1 et 1A) peut servir à faire, par méthode de réduction, des vues pour lanternes.